

Traduire les prépositions du français en arabe et vice versa, grammaire contrastive ou interdiscursivité ?

Trabelsi Hamida
Institut Supérieur des
Etudes Appliquées en Humanités
Kef, Tunis, Tunisie

Résumé

Élaborée autour de leur position presque toujours antéposés aux régimes, l'approche des prépositions demeure a priori « phrastique » et ne semble poser aucun problème aux théories grammaticales qui se posent comme limite la phrase sans aller au-delà. De plus, les définitions les plus élémentaires de la préposition font référence à son caractère relationnel instaurant un rapport de subordination entre deux termes A et B : « La préposition est traditionnellement présentée comme un terme subordonnant qui instaure une relation de dépendance entre le terme qu'elle introduit et le terme qui la précède ». ■ en résulte que la tradition grammaticale a approché les prépositions suivant deux axes, d'une part leur position, d'autre part leur rôle de relateurs.

La présente étude se propose de dépasser le niveau intra-phrase comme traditionnellement admis, et de considérer la préposition comme connecteur inter-phrase en s'interrogeant sur la possibilité de parler d'une cohérence prépositive voire d'une connexion

suprasegmentale. Et, si cette hypothèse est confirmée, comment traduire la préposition dans une perspective discursive et non plus phrastique, et dans une approche inter-sémiotique et non plus intra-sémiotique ?

Ainsi, nous examinerons cette question de savoir comment la préposition fonctionne comme facteur de cohérence discursive en dehors des limites d'une langue, en mettant deux langues en vis-à-vis, en l'occurrence l'arabe et le français.

Notre corpus portera sur la traduction arabe de l'œuvre de Marcel Proust, *Sodome et Gomorrhe* et sur une traduction française des *Mille et une nuits*.

I. Introduction

Ce travail tente de comparer deux systèmes prépositionnels appartenant à deux langues en se référant à deux œuvres, deux traditions, l'une orale et l'autre écrite. C'est pour cela que cette contribution est plus une recherche à titre indicatif des contraintes de traduction et des possibilités offertes par le lecteur qu'un relevé de lois, de règles de correspondance entre deux langues. Pourquoi les prépositions ? parcequ'il n'y a rien de mieux que les syncatégorématiques (c'est-à-dire les grammèmes) pour donner une idée du « génie de la langue », comme l'appelait Humboldt. En fait, l'intraduisibilité et la traduisibilité des « catégorématiques » est un « sentier battu » et ne montre pas les vrais problèmes à la fois de linéarisation

et de structuration que posent des grammèmes, comme les prépositions.

Nos remarques s'appuieront sur la traduction arabe de l'œuvre de Marcel Proust, *Sodome et Gomorrhe* et sur une traduction française des *Mille et une nuits*. Cette mise en contraste se révèle nécessaire dans la mesure où elle nous permettra de montrer, d'une part, les principales caractéristiques des deux systèmes prépositionnels en question et de repérer ensuite les difficultés rencontrées quant à la traduction des prépositions appartenant aux deux systèmes, à savoir, la préposition en français et la préposition en arabe.

II. 1. La position traditionnelle et la préposition française

Un aperçu assez détaillé nous a été fourni par l'approche traditionnelle de la préposition sur les propriétés qu'on peut leur attribuer. La tradition parle à cet effet de deux propriétés.

La première concerne son statut structurel et syntaxique. Quant à la seconde, elle se réfère à ses spécificités sémantiques. Quoique notre objectif, rappelons-le, ne soit pas d'effectuer une étude détaillée sur les propriétés des prépositions, nous nous proposons de faire un petit survol des principales propriétés des prépositions et des groupes prépositionnels ainsi que des différentes questions qui s'y rapportent.

II. 1. 1. Les propriétés structurelles et syntaxiques

Nous considérerons tout d'abord la préposition dans sa relation avec son complément et ensuite le groupe prépositionnel et la phrase.

II. 1. 1.1. La préposition comme tête du syntagme prépositionnel

La préposition sélectionne un complément dont elle détermine la construction et avec lequel elle forme un groupe à cohésion forte. Cela implique qu'aucun élément extérieur ne peut être mis en relation avec le complément de la préposition. ¹Cette caractéristique confère à tout le constituant le statut d'« île syntaxique ». Pour illustrer cette thèse, nous pouvons l'appuyer par l'exemple (1) – fourni par Ludo Melis – dans lequel le pronom *dont* ne peut être rattaché au complément de préposition *de*. Cela rendrait la phrase autrement inacceptable :

1. * *Le livre dont je me souviens de la couleur.*

Tout le syntagme prépositionnel dépend, sur le plan syntaxique, d'une tête externe.

II. 1. 1.2. La préposition est un élément de relation

La tradition grammaticale assigne à la préposition la propriété d'être la tête d'un groupe prépositionnel qui dépend à son tour d'une tête externe. Ludo Melis a rappelé cette caractérisation en soulignant que « les diverses prépositions introduisent un complément, avec lequel elles forment un groupe, qui sert à son tour de complément à un autre élément de la phrase ». ²Cela implique l'existence d'un rapport étroit entre le syntagme

prépositionnel et le reste de la phrase (terme A) où il fonctionne comme un complément dépendant d'une tête externe. Le degré de cohésion de l'ensemble « A + prép B » dépend autant de la nature du terme A que de la nature du support.

Les deux termes A et B sont appelés respectivement par certains linguistes « cible » et « site ». ³ Ainsi, selon Vandeloise, ⁴ la préposition intervient dans une opération de repérage spatial ou de localisation à laquelle participe le GP (Groupe Prépositionnel) qui implique deux entités : un localisateur et un localisé. On appellera le premier *site* et le deuxième *cible*. Aussi, dans l'exemple ci-dessous, « *le train* » est-il la cible, et le complément de la préposition « *quai* » est-il le site. La cible est localisée par rapport au site :

2. *Le train est au quai.*

II. 1. 2. Les propriétés sémantiques

Du point de vue sémantique, la préposition fait partie d'un ensemble d'éléments relationnels (prépositions, conjonctions, désinences casuelles...) qui forment tous un système pouvant être étudié comme ce qui permet d'établir les connexions du réseau intralingue. Comme nous le dit Jean Cervoni, les éléments de relation « se présentent en discours soit à l'état de formant (préfixe, infixé, suffixe dit « aspectif »), soit à l'état libre (prépositions, conjonctions de coordination...) ». ⁵

Comme relateurs, les prépositions ont le pouvoir de modifier et « de caractériser la substance prédicative fournie par le lexème, [elles] ont un caractère non prédicatif (pas d'apport de substance sémantique nouvelle (...). [Elles] possèdent tou[te]s une signification, une substance sémantique réelle ». ⁶Or, ce statut sémantique attribué à la préposition n'est pas toujours évident. La majorité des linguistes qualifient de « vides » ou d'« incolores » certaines prépositions telles que « à », « de » ou encore « en » ⁷. La préposition devient, ainsi, un simple élément de connexion intra-phrastique.

Si l'on reprend point par point ces différentes définitions, nous nous apercevons qu'il n'en est aucune qui soit propre à la préposition. Certaines prépositions violent même ces contraintes. Nous faisons allusion, par exemple aux emplois dits « casuels ». La paraphrase du GP par un pronom ayant des marques nominales annule le rôle de la préposition en tant qu'introducteur d'un syntagme autonome et indépendant. La situation se vérifie également dans le cas de la préposition introductrice d'un infinitif.

Ces quelques lignes ne présentent en réalité qu'un rapide survol des principales propriétés attribuées à la préposition française. Dans une deuxième étape, il importe de vérifier si les propriétés avancées sont communes aux prépositions dans toutes les langues et en particulier à la langue arabe. Pour ce faire, nous nous proposerons d'étudier la correspondance entre les prépositions dans les deux systèmes arabe et français.

III. Correspondance entre prépositions dans les deux systèmes arabe et français

Les prépositions en arabe constituent, comme dans les autres langues, des outils, classés suivant leur fonction syntaxique sous le nom de « *hourouf al-jar* » (proprement : les particules qui introduisent les cas du datif et du génitif) et qui ont un comportement linguistique similaire à celui des prépositions en français. Nous présenterons, dans ce qui suit, quelques exemples de cette correspondance que font les dictionnaires bilingues et certaines grammaires⁸ entre prépositions du français et prépositions de l'arabe :

Quelques prépositions arabes	Les prépositions correspondantes en français ou considérées comme telles
min	de, depuis,
fi	dans, à, en, chez
bi	avec, par, moyennant
īla	à, vers, pour
‘ala	sur, contre
‘an	sur, à propos de, selon
li	pour, de
‘adâ	sauf, excepté
Hattâ	jusque, pour
Kaī	pour, afin de

Tableau 1.

Il est à noter que certaines prépositions en français sont rendues en arabe non pas par des parties de discours équivalents (c'est-à-dire des prépositions) mais plutôt par des entités linguistiques autres, comme par exemple des adverbes.⁹ Ci-après un tableau comportant les éléments les plus fréquemment utilisés¹⁰ :

Particules : prépositions/ adverbes en arabe	prépositions correspondantes en français
qabla	avant
ba'da	après
'inda	chez
bayna	entre
tahta	sous
fawqa	sur
'athnâ'a	pendant
khârija	hors
qorba	près de

Tableau 2.

En revanche, il n'y a jamais eu de correspondance stable ou parfaite. En fait, après analyse d'un corpus de phrases, nous avons remarqué que la distribution d'une préposition en français est le plus souvent différente de celle de la préposition que l'on dit correspondante en

arabe et vice-versa. Trois cas de figure de non-adéquation entre les deux systèmes se présentent :

III. 1. 1. Sur le plan de la structure

La préposition en français peut introduire un syntagme dont l'équivalent en arabe n'est pas toujours un GP. Cela arrive, en particulier, quand il s'agit de complément du nom.

L'une des grandes divergences qui existent entre le complément du nom en français et le complément du nom en arabe c'est que le premier peut-être un GP alors que le deuxième ne l'est pas toujours, ou du moins pas dans la majorité des cas. Au GP français peut correspondre la relation dite de « idhâfa ». A titre d'illustration, en voici quelques exemples dans ce sens :

3. a. « Ce visage **de** la maîtresse de maison » a été rendu dans la version arabe par :

وجه البيتربة

3. b. « L'attitude **de** M. de Charlus » a été rendu dans la version arabe par :

وقفه "دوشار لوسالسيد"

3. c. « La beauté des regards **de** M. de Charlus et **de** Jupien » a été rendu dans la version arabe par :

نظراتجمال السيد "دوشار لوس" و "جوبيان"

3. d. « L'indifférence **de** Jupien » a été rendu dans la version arabe par :

اكثراث "جوبيان"

La préposition *de*, dans ces constructions a pour rôle de mettre en relation les deux termes A et B¹¹. En outre, elle précise, par le contenu de signification qui lui est propre, la nature qu'elle établit entre les deux termes. En revanche, en arabe, la mise en rapport du nom A et de son complément déterminatif B se fait directement, sans avoir besoin d'un intermédiaire. Ce sont les propriétés sémantiques des deux termes en question qui infèrent la nature du rapport qui les relie.

III. 1. 2. Sur le plan de la fonction

Le groupe prépositionnel en français occupe toujours la fonction de complément. D'ailleurs, D. Paillard lui préfère l'appellation de *complément prépositionnel*¹² faisant ainsi allusion au rôle pouvant être joué par ce genre des syntagmes. En arabe, la fonction d'un GP n'est pas toujours complément. Il peut, entre autres, occuper des fonctions qui, en français, sont occupées par des syntagmes autres que le GP. Ainsi, il est possible de trouver dans le corpus une expression « Prép+SN » comme (في المحلة) rendue par une locution conjonctive ou adverbiale du type « somme toute », « donc » ou « ainsi ».

III. 1. 3. Au niveau du sens

Une préposition française n'est pas censée avoir UN équivalent en arabe, mais une multitude d'unités selon le contexte. Les exemples suivants illustrent parfaitement ce que nous venons d'avancer :

4. a. « chez la princesse de Guermantes », a été rendu dans la version arabe par :

الأمير تمزّل في "دو غيرمانت"

4. b. « chez des gens du monde » a été rendu dans la version arabe par : المجتمعاتدنيا منجماعتمزل في

En revanche,

4. c. « chez le marchand d'antiquités » a été rendu dans la version arabe par : الأثاربائع لدى

4. d. « chez certains de ces nouveaux venus », a été rendu : الجددالوافدينهؤلاء بعض لدى

De même, la préposition « à » peut avoir différentes prépositions qui peuvent lui correspondre en arabe, sans pour autant cerner tous ses emplois possibles :

5. a. « Ils n'iraient pas à Sodome » a été rendu par :

إلى يمضونن "صادوم"

5. b. « se promener au Bois » a été rendu par :

الغابة في للتنزه

5. c. « appartenait à la race de ces êtres », a été rendu par : الكائنات هذه صنف من كان

5. d. « ayant apporté à mon grand-père le titre de duc » a été rendu par : الدوقية لقب لجدتي حملت

Le phénomène inverse se retrouve dans certaines constructions arabes où la préposition pourrait correspondre à plusieurs morphèmes en français.

L'exemple de [fi] est à cet égard très instructif :

6. a. « وثور "حمار داره في" » a été rendu par :

« à une même auge un bœuf et un âne »

6. b. « المكان "هذا في جلوس كما سبب" » a été rendu par :

« pourquoi vous êtes venu dans ce lieu désert »

6. c. « ملكي في قاسمته » a été rendu par :

Je partagerais avec lui Ø toutes mes richesses

6. d. البحر شاطئ إلى خرج

se rendit au bord de la mer

6. e. « إلى السماء "القمم قد خالصت" » a été rendu par :

Cette fumée s'éleva **jusqu'aux** nues

Cette concurrence de deux ou plusieurs prépositions dans certains contextes est due à la souplesse des frontières sémantiques entre ces morphèmes. Toutefois, cette polyvalence est elle-même problématique quant à la traduisibilité des grammèmes.

Au terme de cette mise en vis-à-vis, deux remarques s'imposent :

A. Autant que l'étude des propriétés des deux systèmes prépositionnels nous permet de le faire, nous pouvons déduire que celui de la langue française est plus contraint par rapport à celui de la langue arabe au niveau de la structure et de la fonction (la nécessité d'introduire un GP ayant pour fonction un complément). Sur le plan sémantique, la préposition française semble avoir un sens plus faible (on se réfère ici aux prépositions abstraites telles que « à » et « de ») par rapport à la préposition arabe dont le sémantisme y est très présent. Toutes ces différences expliquent l'absence de correspondance entre les deux langues.

B. Certes, cette brève étude comparative fait remonter à la surface certains problèmes de linéarisation et de structuration que pose la traduction des grammèmes. Mais elle reste limitée dans la mesure où elle envisage la préposition comme un élément intra-phrastique. Un examen au-delà de la phrase nous paraît mériter plus

d'attention. En effet, l'importance que revêt cet élément linguistique dans les deux systèmes, en particulier dans une perspective inter- discursive, nous contraint à lui prêter une attention particulière.

IV. Vers une approche inter-discursive de la préposition

Dans cette partie du travail et à travers des exemples empruntés à notre corpus, c'est-à-dire *Sodome et Gomorrhe* et *Les mille et une nuits*, nous essaierons de répondre aux questions suivantes : est-ce qu'on peut parler de cohérence prépositive ou d'une connexion suprasegmentale ? Comment les transvaser d'une intra-sémiologie langagière vers une autre et dans quelle mesure on peut parler d'une systématique prépositionnelle translinguistique ?

IV.1. La préposition : un élément du discours ?

Pour illustrer le passage de la fonction circonstancielle à la fonction interphrastique, nous nous intéresserons à ces deux aspects différents de la préposition.

A. Nous considérerons le cas des pronoms adverbiaux (ou adverbes pronominaux) qui ne sont rien d'autre que des syntagmes prépositionnels. Le texte de Marcel Proust offre des exemples de cet emploi pronominal de « la préposition », régulièrement exprimé par les adverbes *y* ou *en*. En fait, il arrive qu'il corresponde à une valeur référentielle anaphorique, comme dans :

7. a. *Il paraît, du reste, reprit M. de Bréauté, que cette petite pièce était ravissante. Mme Molé y était.*

7. b. *Je ne vous demande pas si vous irez demain chez Mme de Saint-Euverte, dit le colonel de Froberville à Mme de Guermantes pour dissiper l'impression pénible produite par la requête intempestive de M. d'Herweck. Tout Paris y sera.*

Avec « y », et avec « en » :

7. c. *C'est une affaire mal engagée dans laquelle je regrette bien de m'être fourré. Je n'avais rien à voir là dedans. Si c'était à recommencer, je m'en tiendrais bien à l'écart.*

7. d. *Il lui parle de son portrait. Moi, je lui en parlerais aussi bien que Charlus de ce portrait, me dit Swann, affectant un ton traînard et voyou et suivant des yeux le couple qui s'éloignait.*

e. *Et c'est à ces plaisirs-là pourtant que nous nous donnerons plus tard. Pour en donner un exemple tout à fait secondaire, un militaire en temps de paix sacrifiera la vie mondaine à l'amour.*

Le pronom adverbial ou adverbe pronominal « y » renvoie dans les deux exemples (7.a et 7.b) respectivement, aux syntagmes : « cette petite pièce » et « Mme de Saint-Euverte ». En outre, on perçoit toujours la valeur adverbiale propre à la préposition (circonstancielle de lieu).

L'emploi de « en » offre un système quelque peu différent de celui de « y ». Tout se passe comme si le pronom est réservé aux emplois indirects de la préposition. Il se trouve dans un contexte où la nature « indirecte » du verbe (je m'en tiendrais à l'écart/ de cette

affaire ; je lui **en** parlerais/ de ce portrait ; Pour **en** donner un exemple/ de ces plaisirs) s'accorderait mal avec la valeur circonstancielle. On remarque toutefois que c'est la valeur anaphorique qui l'a finalement emporté.

B. Dans une perspective discursive, surtout paradoxalement, quand le syntagme prépositionnel est effacé (ellipse d'économie ou métonymie tacite), la préposition s'avère être un connecteur interphrastique et un élément de cohérence, comme dans :

8. a. *Avez-vous trouvé un salon où vous aimeriez que je vous présente?* » *Je lui répondis que je craignais que le seul qui me fit envie ne fût trop peu élégant pour elle.*

Il va sans dire que l'élément effacé est un GP du type « le seul (*parmi ces salons*) » qui me fit envie ne fût trop peu élégant pour elle ».

8. b. Et je recommençai à écouter, à souffrir, quand nous attendons, de **l'oreille** qui recueille les bruits à **l'esprit** qui les dépouille et les analyse, et de **l'esprit** au **cœur** à qui il transmet ses résultats, le double trajet est si rapide que nous ne pouvons même pas percevoir sa durée, et qu'il semble que nous écoutions directement avec notre cœur.

De même, il s'agit ici des organes qui appartiennent au locuteur : « l'oreille... l'esprit... le cœur (*de nous autres*).

Ce procédé est au service du point de vue subjectif du sujet parlant. Ainsi la différence entre la proposition non elliptique et l'elliptique se situe au

niveau de l'intensité de l'impact. ■ s'agit d'insister sur un aspect et pas sur un autre.

IV.2. Peut-on retrouver le même phénomène en arabe ?

IV.2.1. Nous commençons par vérifier le cas des adverbess pronominiaux en ajoutant aux exemples déjà cités plus haut leur traduction en arabe.

9. a. *Il paraît, du reste, reprit M. de Bréauté, que cette petite pièce était ravissante. Mme Molé y était.*

السيدة كانت "دومولية" حاضرة Ø.

تخابك انت القصيرة المسرحية هذا نبيدو ذلكم فضلا الألباب.

10. b. *Je ne vous demande pas si vous irez demain chez Mme de Saint-Euverte, dit le colonel de Froberville à Mme de Guermantes pour dissiper l'impression pénible produite par la requête intempestive de M. d'Herweck. Tout Paris y sera.*

"دوسانتوقيرت" هنالك ستكونك لها قباريس "

... " السيد تمنز لإل الغد فيستد هيبينكتنا أسالك است

10. c. *C'est une affaire mal engagée dans laquelle je regrette bien de m'être fourré. Je n'avais rien à voir là dedans. Si c'était à recommencer, je m'en tiendrais bien à l'écart.*

تلك مسألة بدأت بداية سيئة وأسف أنني حشرت نفسي فيها ولم تكن لي أي مصلحة فيها. ولو وقع علي أن أعيد الكرة لوقفت من ها على الحياذ.

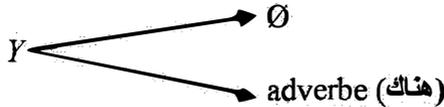
10. d. *Il lui parle de son portrait. Moi, je lui en parlerais aussi bien que Charlus de ce portrait, me dit Swann, affectant un ton traînard et voyou et suivant des yeux le couple qui s'éloignait.*

وقال لي "سوان" وهو يتكلف لهجة متباطئة سوقية ويلاحق بنظراته الثاني وهما يتبعان "إته يحدثها عن رسمها، وربما حدثتها عن هذا الرسم بمثل "جودة حديث" دوشارلوس.

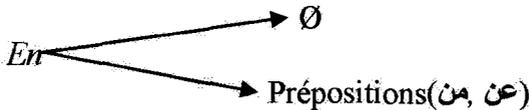
10. e. *Et c'est à ces plaisirs-là pourtant que nous nous donnerons plus tard. Pour en donner un exemple tout à fait secondaire, un militaire en temps de paix sacrifiera la vie mondaine à l'amour.*

ومع ذلك ترانا ننصرف فيما بعد إلى هذه المتع بالذات. فإن عسكريا في زمن السلم، كيما نقدم Ø مثلا ثانويا تماما سوف يضحي بحياة المجتمعات الراقية في سبيل الحب

Deux propositions se présentent pour la traduction du pronom « y » : soit que le pronom ni la préposition n'apparaissent, soit que cette dernière est remplacée par l'adverbe arabe à valeur anaphorique et déictique « هناك » :



Une distinction légère peut être observée avec la traduction du pronom « en ». Outre la possibilité de ne pas l'exprimer, le traducteur a opté le plus souvent pour l'emploi prépositionnel (عن, من) :



Il en résulte ainsi trois options de traduction de l'adverbe pronominal du français en arabe. Les emplois prépositionnel et adverbial ne sont pas inattendus. Ce qui est surprenant, c'est l'absence de ce marqueur dans certaines traductions, absence qui souligne l'importance des charges contextuelles dans la langue arabe. En fait, seul le contexte permettra de déterminer la présence d'un

tel procédé anaphorique et si une telle traduction est possible.

IV.2.2. Nous passons à présent au cas de l'ellipse en mettant les traductions suivantes sous la loupe :

11. a. *Avez-vous trouvé un salon où vous aimeriez que je vous présente?» Je lui répondis que je craignais que le seul qui me fit envie ne fût trop peu élégant pour elle.*

و هل عثرت على صالة تودّ أن أقدمك فيها ؟ فأجبتها أنني أخشى أن تكون الوحيدة التي أتوق إليها هينة الأناقة إلى حد بعيد في نظرها

11. b. *Et je recommençai à écouter, à souffrir; quand nous attendons, de l'oreille qui recueille les bruits à l'esprit qui les dépouille et les analyse, et de l'esprit au cœur à qui il transmet ses résultats, le double trajet est si rapide que nous ne pouvons même pas percevoir sa durée, et qu'il semble que nous écoutions directement avec notre cœur.*

و عدت إلى الإصغاء والمعاناة، فأبته يبدو حين ننتظر، أن الرحلة المزدوجة، من الأذن التي تجمع الأصوات إلى الفكر الذي يفرزها و يحللها ومن الفكر إلى الفؤاد الذي ينقل إليه الفكر نتائج، يبدو أنها سريعة إلى حدّ أننا لا نستطيع حتى تبيّن مدتها و أنه يخيل إلينا أننا نصغي مباشرة بفؤادنا

11. c. *Le chapeau que vous croyez simple est copié sur un chapeau de la princesse de Guermites, qui a coûté cinq cents francs. Du reste, je compte en offrir prochainement un encore plus beau à Mlle Albertine.»*

إن القبعة التي تطينها بسيطة منقولة عن قبعة لأميرة "غيرمات" كلفت خمس مئة فرنك. واني عازم على أية حال على إهداء الأنسة "البيرتين" واحدة تفوقها جمالا عمّا قريب

L'analyse des phrases ainsi traduites révèle que l'ellipse du syntagme prépositionnel semble être toujours marquée.

■ apparaît donc nécessaire, si notre approche est correcte, de comprendre les conditions contextuelles de la préposition française afin de déterminer quel sera l'équivalent arabe dans chaque cas. Il s'avère toutefois que celles-ci sont insuffisantes dans certains cas particuliers. Il en est ainsi des synapsies, qui sont des syntagmes terminologiques spéciaux dont la traduction est problématique en arabe, voire en anglais et dans d'autres langues. Ce cas pose clairement le problème d'une inter-sémiotique (car ce n'est ni un problème de syntaxe, ni un problème de lexicologie, ni un problème de sémantique, mais bien une propriété de l'usage des signes et de leur cohérence) et d'une logique des relations propre à chaque langue.¹³

V. Conclusion

Il en résulte que la traduction de la préposition devient problématique. Chaque langue possède son système propre et ses propres règles d'emploi des prépositions. Ces règles diffèrent entre le français et l'arabe. Toutefois, notre objectif, dans ce travail, n'était pas de relever d'une manière exhaustive ces différentes contraintes mais d'examiner les difficultés qui empêchent de systématiser le processus de sélection d'un équivalent dans une autre langue. ■ nous a semblé opportun d'un autre côté de montrer qu'un certain type de prépositions, toujours considérées comme étant des opérateurs

phrastiques, peuvent s'étendre à des entités plus grandes et constituer des relateurs discursifs.

Références bibliographiques

- BANNOUR(A.), 2013, *Écrits résiduels sur la traduction*, Éditions Dar El Gharb. Oran.
- FRANCKEL (J-J.), PAILLARD (D.), 2007, *Grammaire des prépositions*, Ophrys, Paris, Volume 1.
- CERVONI (J.), 1991, *La préposition*, Duculot, Paris.
- GREVISSE (M.), 2011, *Le bon usage*, Duculot Louvain.
- MELIS (L.), 2001, «La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel », *Travaux de linguistique*, n°42-43, De Boeck, pp. 11-22.
- POTTIER (B.), 1962, *Systématique des éléments de relation*, Klincksieck, Paris.
- VANDELOISE, (C.), 1986, *L'espace en français*, Paris, Seuil.

Corpus :

- Anonyme, *Les mille et une nuits*, traduit de l'arabe par Antoine Galland. Garnier Frères. Paris. 1949, 3 volumes.
ألف ليلة وليلة، المطبعة السعيدية، القاهرة، مصر، 1951.
- Proust (Marcel), *Sodome et Gomorrhe*. Folio. Paris. 1921.
مارسيل بروسنت: البحث عن الزمن المفقود، سادوم وعامورة، ترجمة من الفرنسية إلياس بديوي، دار شرقيات للنشر والتوزيع، القاهرة. 1946.

¹Cette contrainte pourrait cependant être violée dans certains cas. Pour plus de détails voir Melis (L.), 2001, «La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ? », *Travaux de linguistique*, n° 42-43, De Boeck, pp. 11-22.

²Melis (L.), 2001, *op.cit.* p. 12.

³C'est Vandeloise (1986) qui a parlé la première fois des notions de *site* et de *cible*, après, cette appellation a été reprise par les différents linguistes travaillant sur les prépositions

⁴Cf. VANDELOISE, C. (1986) : *L'espace en français*, Paris, Seuil.

⁵Cervoni (J.), 1991, *La préposition*, Duculot, Paris, p.98.

⁶Pottier (B.), 1962, *Systématique des éléments de relation*, Klincksieck, Paris, p.107.

⁷De notre point de vue, cette classification n'est pas satisfaisante dans la mesure où il n'y a pas de sens dans l'absolu, il n'existe que par le contexte. En fait, il serait plausible de poser qu'une préposition est dite abstraite ou vide si son interprétation est déduite uniquement par des données contextuelles.

⁸ Cf. Grevisse (M.), 2011, *Le bon usage*, Duculot Louvain.

⁹Toutefois, nous ne cachons pas notre opposition quant à cette distinction entre adverbe et préposition et nous nous inscrivons en faux contre ce distinguo catégoriel en optant plutôt pour une continuité catégorielle entre l'adverbe et la préposition. Nous nous référons ici aux études sur la grammaticalisation des prépositions.

¹⁰Nous n'avons pas procédé à des statistiques, mais le site « arabiCorpus » [<http://arabicorpus.byu.edu/>] qui contient un corpus conséquent de données numérisées leur attribue la plus grande fréquence d'usage.

¹¹ Selon Guillaume, la préposition a pour rôle de combler un intervalle (un diastème) entre deux termes.

¹² Franckel(J-J.), Paillard (D.), 2007, Grammaire des prépositions, Ophrys, Paris, Volume 1, p.14.

¹³ Pour plus de détails cf. Bannour (A.), 2013, « Vérification d'une hypothèse linguistique dans un dictionnaire bilingue: le traitement de la synapsie dans *Al-Manhal* », dans *Écrits résiduels sur la traduction*, Éditions Dar El Gharb.